

# ERGOTHÉRAPEUTE



## TÂCHES

- Les ergothérapeutes **planifient et supervisent des programmes** d'activités **pour des personnes atteintes d'une incapacité physique, psychologique ou mentale**, qu'elle soit permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur adaptation à la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans leur milieu et d'atteindre le développement optimal de leurs capacités tout en s'adaptant à leurs limites.
- À cette fin, les ergothérapeutes analysent la condition physique et mentale des personnes, évaluent leur potentiel, leurs intérêts et leurs limites afin de leur définir des objectifs individuels.
- Ils participent à des activités propres à améliorer leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés (travail manuel, tâches domestiques, expression artistique, activités physiques et sportives, jeux éducatifs et récréatifs, etc.).
- Les ergothérapeutes aident également les bénéficiaires à adapter leur environnement à leurs limites fonctionnelles, leur proposent des moyens de réaliser plus facilement leurs activités et leur recommandent, au besoin, l'utilisation d'orthèses ou de prothèses.
- Les ergothérapeutes se préoccupent de stimuler le désir d'autonomie des bénéficiaires et de mettre en place les conditions nécessaires à leur prise en charge progressive, au plein développement de leur potentiel et de leur intégration sociale.

## ÉTUDES NÉCESSAIRES

**Maîtrise** en ergothérapie

Ordre des ergothérapeutes du Québec

## DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

6 ans

## SALAIRE

Horaire : de **25 \$ à 45 \$**

## QUALITÉS REQUISES

Aptitudes en sciences médicales et sociales, connaissance et goût des techniques nouvelles, bonne dextérité manuelle, grande capacité d'observation, **créativité**, **capacité d'écouter**, de **rassurer** et de **comprendre**.

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement en centres hospitaliers, en centres d'hébergement et de soins de longue durée, en CLSC et en services de réadaptation.